



LE SIÈGE DE DIJON DE 1513

Par Philippe & Gilles HOUDRY

De Jaune et de Rouge Vêtus, Collection Genus Familia
[*In Gelb und Rot gekleidet / Clad in Yellow and Red*]
124 p., Nancy & Montreuil 1999, France

Dépôt Légal BNF - 1999

Monographie familiale, édition limitée à 30 ex.
Éditée par Philippe & Gilles HOUDRY
Nancy (54) & Montreuil (93), FRANCE

<http://philippe.houdry.free.fr/>



Piquier suisse du XVème siècle

Également publié dans :

Nos Ancêtres et Nous, n° 87, pp. 6-10, 2000

Éditée par l'Union Généalogique de Bourgogne

<http://www.genebourgogne.org/>

De Juillet au 7 Septembre 1513 : Les préparatifs de défense à Dijon.

Après la défaite de Novare en Italie, Louis de la Trémoille rentra à Dijon, ville dont il était le Gouverneur aux côtés de 24 échevins. Là, il devait préparer la ville à faire face à des troupes étrangères qui l'assièleraient sans doute rapidement. Louis XII pressentait une attaque imminente des Suisses contre son royaume et en prévenait Dijon par lettres dès le 3 juillet 1513.

En cette année-là, Dijon comptait 13.000 habitants sans y inclure les "retrayants", c'est-à-dire les habitants des alentours qui avaient le droit de se réfugier dans la ville en cas de péril. Celui-ci devenant dangereusement proche, un ravitaillement en masse fut organisé dès le 5 août 1513 pour tenir le siège qui s'annonçait.

Les munitions étaient nombreuses (carreaux, flèches,...). Mais si l'arsenal était bien garni, la poudre n'était pas abondante et les canons en mauvais état. Les murailles, d'un autre âge, ne pouvaient apparemment tenir longtemps un siège soutenu.

Dijon, ancienne capitale des Ducs de Bourgogne, pouvait aligner une infanterie d'environ 2.000 hommes sans compter ceux qui étaient casernés dans les places fortes voisines. A ceux-là s'ajoutaient 600 hommes d'armes (6 compagnies) et 600 cavaliers (plus 1.800 écuyers et varlets). Sur les remparts, Dijon comptait aussi 21 tours équipées de couleuvrines, d'arbalètes,... manoeuvrés par approximativement 500 artilleurs. S'ajoutaient enfin les 500 hommes des 7 compagnies des milices communales à la valeur guerrière plutôt douteuse... Ces dernières furent passées en revue le 20 août. Dijon pouvait donc aligner de l'ordre de 4 à 5.000 défenseurs.

Les troupes ennemies s'approchant de plus en plus, il fut décidé de détruire les faubourgs qui encerclaient Dijon. Leurs habitations auraient été facilement prises par l'assaillant et elles lui auraient permis de s'avancer très près des murs, trop près, sous leur protection. Du 4 au 6 septembre, Louis de la Trémoille fit mettre le feu dans les faubourgs. L'église Saint-Nicolas, qui se trouvait hors des murs, fut également incendiée. En ce début du mois de septembre 1513, Dijon était à l'abri d'un coup de main. Mais elle n'était pas en état de soutenir un long siège...

Du 1er août au 7 septembre 1513 : Départ des Suisses et entrée en Bourgogne.

Sur ordre de l'Empereur, et par l'intermédiaire de la diète de Zürich, la mobilisation de l'armée débuta le 1er août 1513. L'assemblée demanda une levée de 16.000 hommes dans les milices régulières mais les Confédérés en levèrent probablement le double. Il y eut une grande revue à Zürich le 17 août. La ville était en fête et les troupes partirent le soir même.

Le point de ralliement des cantons devait être Besançon le 27 août. La Franche-Comté appartenait alors à l'Empire. Sous les ordres du Duc Ulrich de Wurtemberg, 1.000 cavaliers allemands accompagnés de 4.000 hommes d'armes du Hainaut (qu'on appela les Hennuyers), ainsi que 500 artilleurs avec une trentaine de grosses pièces d'artillerie y joignirent les Suisses. A cette grosse armée s'ajoutèrent 2.000 Francs-Comtois complétant son effectif à environ 40.000 combattants.

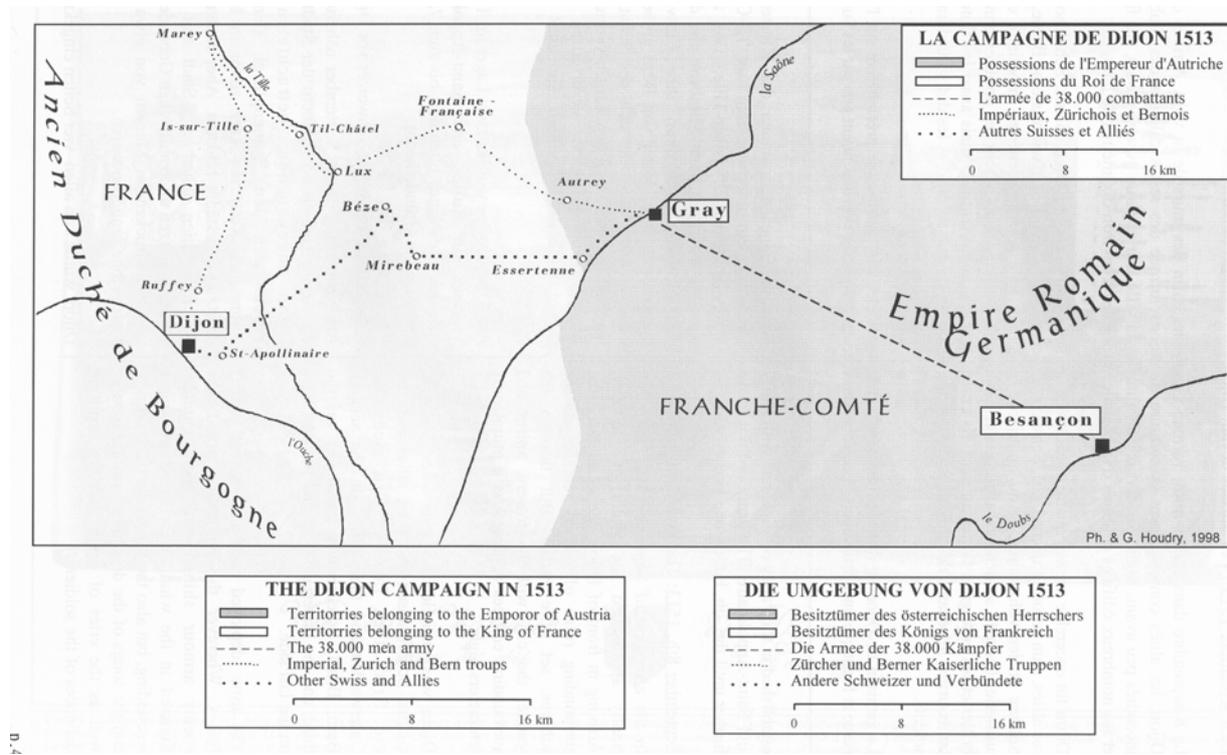
A Besançon, le conseil de guerre se réunit le 28 août. Les Allemands auraient aimé marcher directement sur Paris mais les Suisses avaient décidé de chercher leurs anciennes soldes impayées en Bourgogne. L'objectif fut donc la reprise du Duché de Bourgogne pour l'Empereur et le pillage de Dijon. Il fallait donc traverser au plus tôt la Saône à Gray.

Berne, Fribourg, Soleure et Schaffhouse partirent en avant-garde le 28 août. La cavalerie allemande partit à leur suite entraînant Bâle, Zürich, Saint-Gall, les Grisons, les volontaires

d'Appenzell et quelques autres. Équipés d'innombrables chariots pour ramener le butin, ils constituèrent le centre de cette armée. A l'arrière se trouvèrent Lucerne, Uri, Schwytz, Unterwalden, Zug, Glaris et des aventuriers de toute provenance. Les cavaliers francs-comtois rallièrent à Gray. Passée la Saône, l'armée prit deux routes pour envahir le Duché de Bourgogne : par Autrey et par Essertenne. Tout céda devant eux.

La première route fut prise par les Allemands, Zürich et Berne. Ils saccagèrent Fontaine-Française, prirent le château de Saint-Seine et pillèrent Lux, Til-Châtel, Marcy puis Is-sur-Tille. La seconde colonne prit Mirabeau qu'elle rançonna puis massacra. Au monastère de Bèze, ses hommes détérèrent des morts pour s'emparer des trésors que pouvaient contenir les cercueils. Quelques officiers généraux condamnèrent ces violences mais restèrent impuissants à les prévenir.

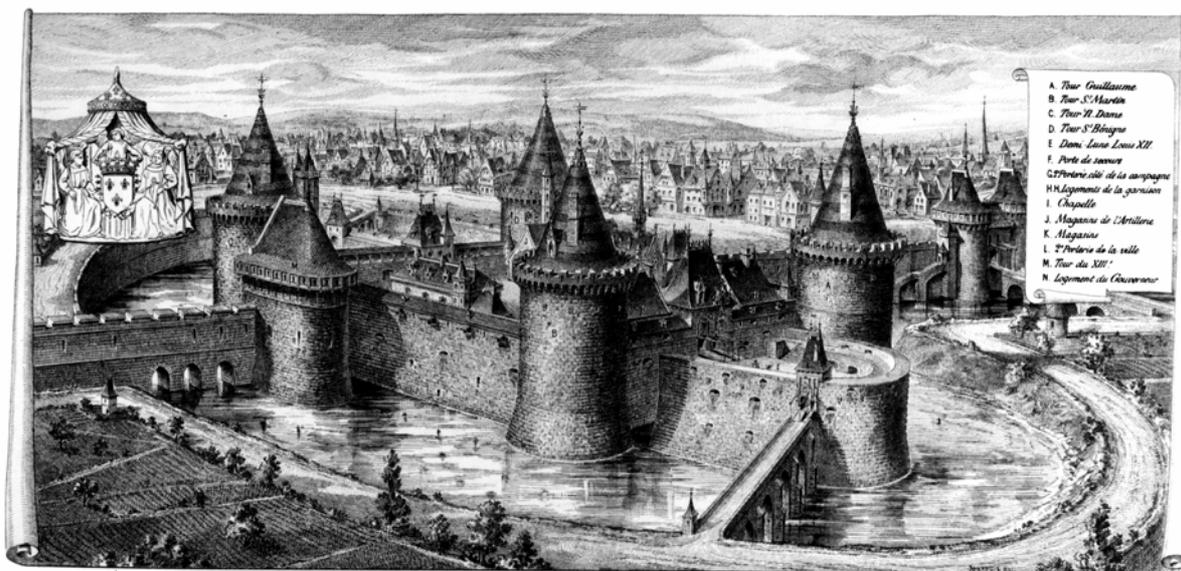
Le 3 septembre, deux camps furent établis dans la vallée de la Vigeanne à Ruffey et Saint-Appolinaire. L'armée n'en bougea pas jusqu'au 7 sans qu'on en connaisse les raisons.



Le 8 septembre 1513 : Les Suisses devant Dijon.

Le 8 septembre dans l'après-midi, l'armée s'approcha enfin des murs de la ville. Arrivés devant Dijon, les alliés contemplèrent la ceinture de ruines formée des restes calcinés des faubourgs incendiés peu avant. Mais, par derrière les fumées, la ville leur apparue avec ses tours, ses flèches et ses nombreux édifices entourés d'imposantes murailles d'environ dix mètres de haut.

Dijon fut encerclée par ses quatre côtés. Sur l'un d'eux se trouvaient Zürich, Glaris, Schaffhouse et ses alliés, d'un second Lucerne, Uri, Schwytz, Unterwalden et ses alliés, d'un troisième Berne, Bâle, Soleure et des volontaires, et du quatrième et dernier côté se trouvaient les Impériaux et leur artillerie. L'armée se déploya afin d'étaler ses forces. Les Dijonnais virent les armures ennemies briller et les enseignes flotter au vent. Ils entendirent les cors retentir mais aussi les flûtes, les tambourins, les chants des miliciens disciplinés ainsi que les cris de mort et les défis insultants des soldats.



*Vue du Château de Dijon en 1512,
prise du côté de la campagne*



Vue du château de Dijon en 1512, prise du côté de la campagne
 (Gravure d'après un dessin de Chapuis – BM de Dijon – Cliché F. Perrodin, 1998).

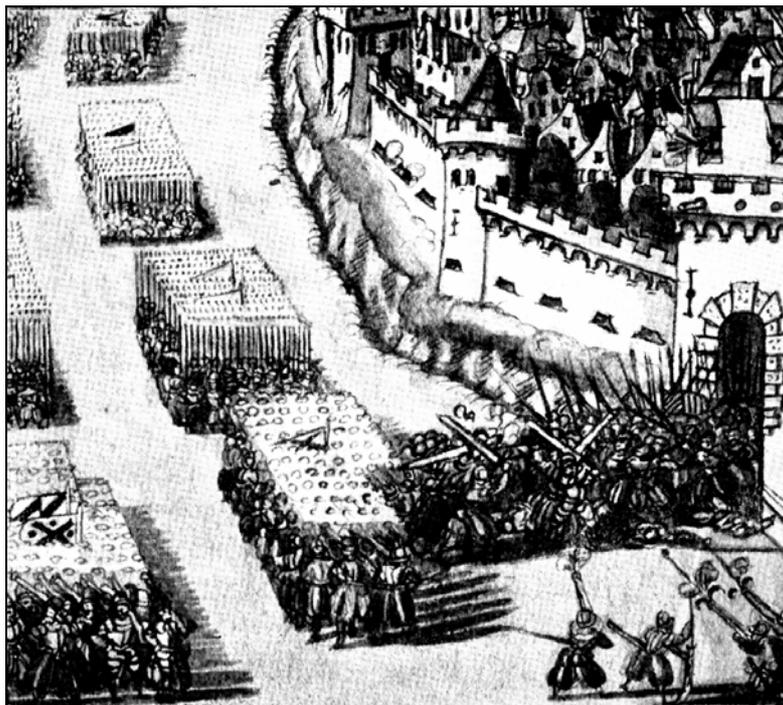
La garnison de Dijon ne resta pas impassible à ce spectacle. Des cavaliers se précipitèrent sur l'arrière garde et firent quelques prisonniers. Mais ceux des leurs qui coururent trop loin furent pris par les Suisses.

Le 9 septembre 1513 : Les premiers bombardements sur Dijon.

Des batteries d'artillerie furent installées près des murs. La portée des canons d'alors était de 300 mètres. Les artilleurs étaient protégés par de longs parapets. Il fallait qu'une brèche soit percée dans les remparts de la ville pour y porter l'assaut.

A partir du milieu du jour, les gros canons allemands tonnèrent et s'attachèrent particulièrement aux murailles. Serpentes et veuglaires firent entendre, au milieu du fracas général, des retentissements formidables. Faucons et arquebuses y joignirent leurs notes stridentes. Les petites pièces des Suisses, dont certaines étaient de Zürich, lancèrent leurs boulets dans toutes les directions à l'intérieur de Dijon. Elles étaient sur la hauteur de Theuley. Les tirs de l'artillerie des assiégeants semèrent la terreur parmi les assiégés. Il y eut de nombreux dégâts mais pas de morts comme l'attestent des documents originaux de l'époque.

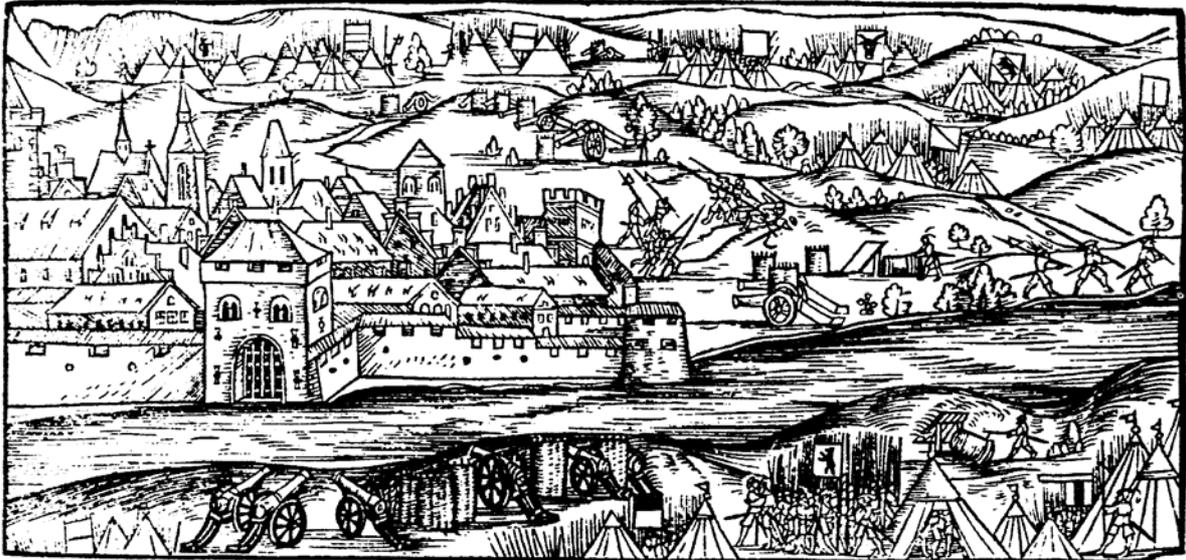
Les murs risquaient de tomber ou de voir s'ouvrir une brèche. Louis de la Trémoille devait prendre de nouvelles mesures pour parer au mieux à cette éventualité. Il mit des terrassiers au travail dans le but de creuser de larges fossés en arrière des points les plus menacés. Cette opération, semble-t-il, ne fut pas notée par les assaillants ou alors ils l'ignorèrent.



Une sortie par surprise au XVIème siècle (Dessin extrait de l'Art de l'Artillerie, Bibliothèque de la Guerre, Paris 1929).



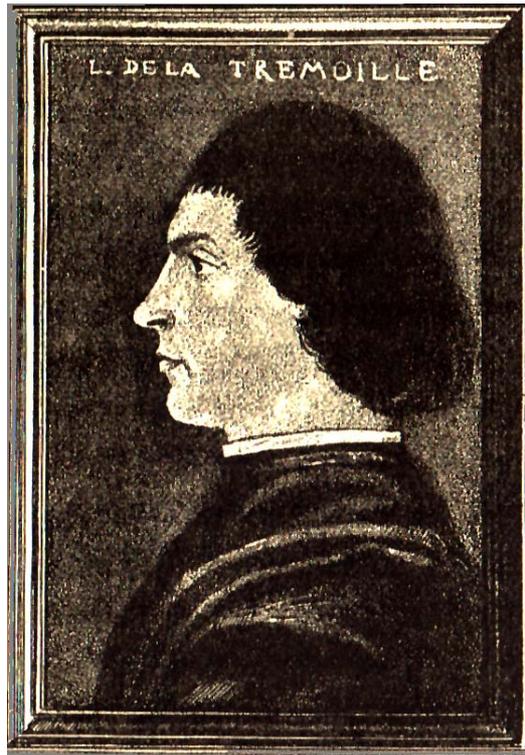
Un faubourg hors enceinte de Dijon, sur une île en l'Ouche (Partiel du plan Breton – Dijon 1574).



Dijon assiégée par les Suisses en 1513 (D'après une gravure sur bois, extraite de la « Schwytzer Chronica » de Stumpf, en 1554).



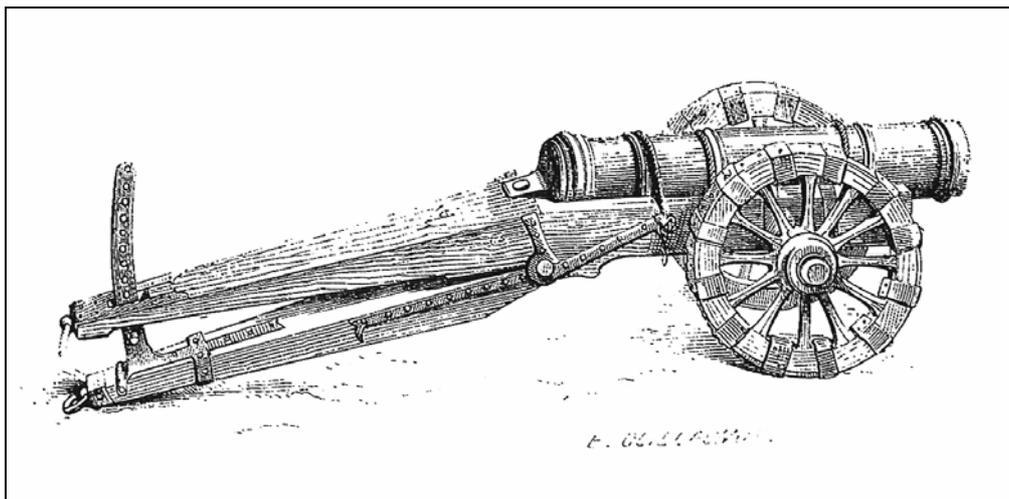
Maison Millière : C'est devant cette bâtisse, rue de la Chouette, que la procession religieuse des Dijonnais passa au matin du 11 septembre 1513 (Cliché Jacques Houdry, 1998).



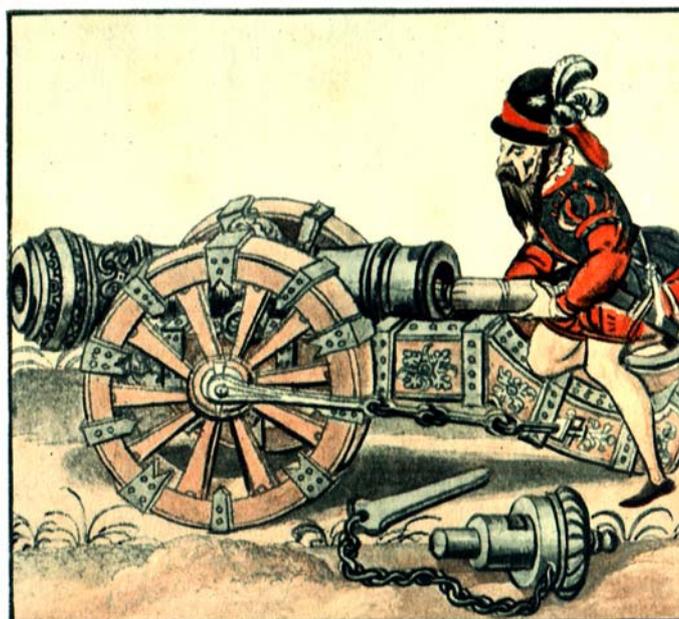
Louis de la TRÉMOILLE (1460-1525 Pavie).
Il berna les Suisses, en leur faisant lever le siège de Dijon, en échange de promesses
que Louis XII refusa ensuite de tenir (D'après Ghirlandajo, XVIème siècle).



Piquier suisse du XVème siècle (Musée de Bâle).



Canon à affût du XVIème siècle. Le mot « affût », daté du XVIème siècle, désigna les pièces de charpente portant le canon, permettant de le mettre en batterie et de le pointer (Gravure de E. Guillaumot).



Canon à affût du XVIème siècle, dont la particularité était de se charger par la culasse (Gravure extraite du manuscrit de Wolff de Senftenberg – Bibliothèque de la Guerre, Paris 1929).

Le 10 septembre 1513 : Les premières brèches dans les murailles.

Le samedi 10 au matin, les attaquants constatèrent le peu d'effet de leurs décharges. Les tours et les murs de Dijon étaient ébranlés mais toujours debout. De plus, aucun incendie ne s'était déclaré dans la ville. Les Suisses résolurent donc de frapper un grand coup. Ils établirent une seconde batterie pour bombarder Dijon en feu croisé. Si deux brèches étaient ouvertes, alors la capitale de la Bourgogne ne pourrait plus que capituler.

Avant que la seconde batterie ne soit opérationnelle, Louis de la Trémoille dépêcha une ambassade chez les Suisses. Il souhaitait examiner les conditions préliminaires d'un traité. Aucun accord ne fut obtenu, l'assaillant était en position de force.

Le bombardement fut général et dura de longues heures. La nuit même ne l'arrêta pas. Le feu principal avait toujours pour cible les tours et les murs. Dès le soir, des brèches commencèrent à

s'ouvrir, à l'est et à l'ouest, suffisantes pour laisser le passage à un assaut. Mais ce jour-là, Dijon maintint ses assaillants à distance, infligeant quelques pertes aux Suisses.

A la campagne, occupée par les assiégeants, comme dans la ville, tout espoir semblait perdu.

Le 11 septembre 1513 : Les habiles négociations de Louis de la Trémoille.

Le matin du dimanche, avant la célébration de la messe, les Dijonnais organisèrent une procession. C'était leur grâce qu'ils implorèrent, la vie de leurs enfants et la préservation du massacre et de l'incendie. Ils partirent de la place de Notre-Dame, revinrent par la rue de la Chouette où se trouvait la maison Millière avant de poursuivre leur chemin en évitant les projectiles ennemis.

Les alliés s'efforçaient toujours, en cette matinée du 11 septembre, d'élargir suffisamment les brèches pour y faire passer leurs troupes. Mais leur ravitaillement, pour nourrir 40.000 hommes, était de plus en plus difficile malgré les contributions forcées et le pillage des campagnes environnantes.

Les chefs allemand et franc-comtois se montraient plus décidés que jamais à accomplir l'objectif qui leur était assigné : conquérir le Duché de Bourgogne et d'abord s'emparer de sa capitale. Mais l'ensemble des Suisses ne partageait plus ce point de vue. Quelques jours auparavant, le premier septembre, l'Empereur leur avait promis leur solde et ils l'attendaient toujours. Les munitions et le ravitaillement commençaient à manquer et les Français ne paraissaient pas très affaiblis après plusieurs jours de bombardement. La conquête et le pillage qu'on leur avait fait miroiter n'était en définitive qu'une illusion de plus. Les Allemands essayèrent de leur rappeler leur engagement mais sans succès.

Ces dissentiments n'étaient pas ignorés de Louis de la Trémoille qui décida d'en profiter pour faire glisser le conflit sur le terrain de la diplomatie. Dans l'après-midi, il demanda une nouvelle trêve et se rendit dans le camp des Suisses. Les Allemands, jusque là, recevaient les ambassades des Dijonnais. Ils soupçonnèrent quelque malice de la part du Gouverneur de Dijon.

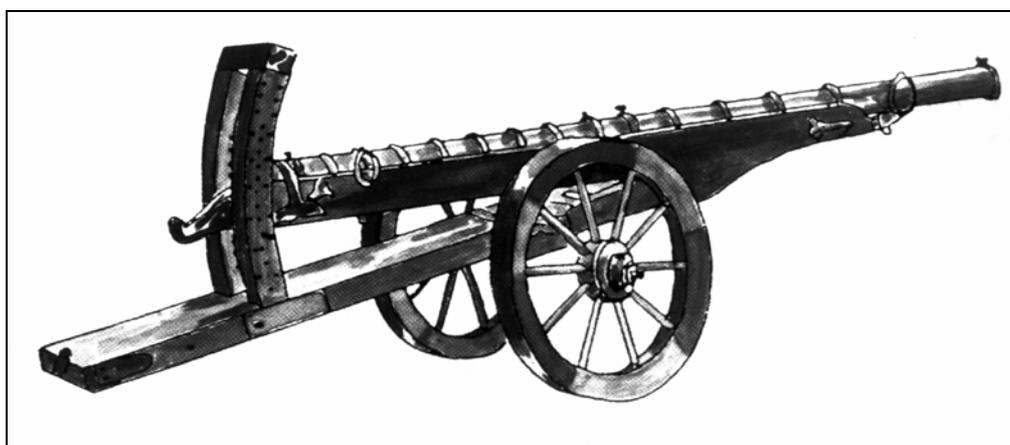
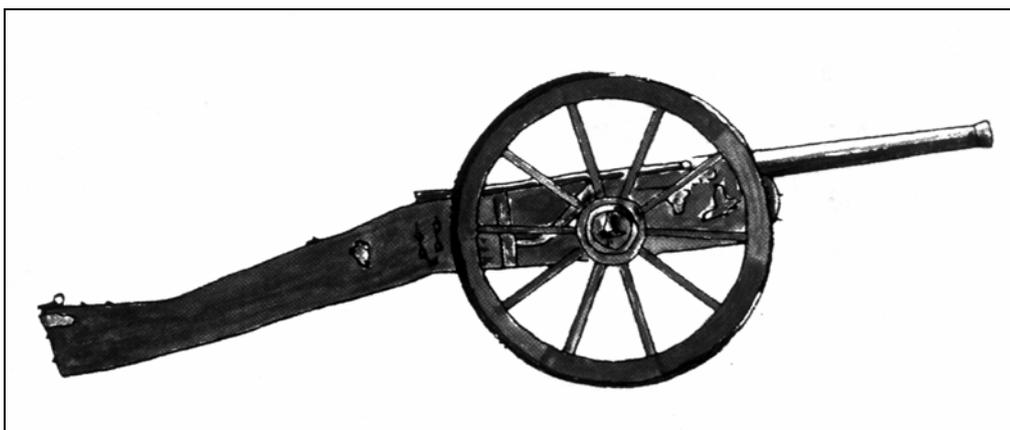
Ce que recherchait celui-ci, c'était tout d'abord de désarmer la colère des Suisses, de gagner leur confiance et enfin de les détacher des Allemands. A la fin des pourparlers, il promit aux Suisses d'intercéder lui-même pour obtenir le règlement de leurs réclamations pécuniaires.

Les Allemands demandèrent aux Suisses d'abandonner ces négociations mais ne l'obtinrent pas. La cause de Dijon était visiblement gagnée. La trêve concédée par les Suisses à Louis de la Trémoille ne fut pas suivie par les Impériaux qui canonnèrent la ville toute la nuit.

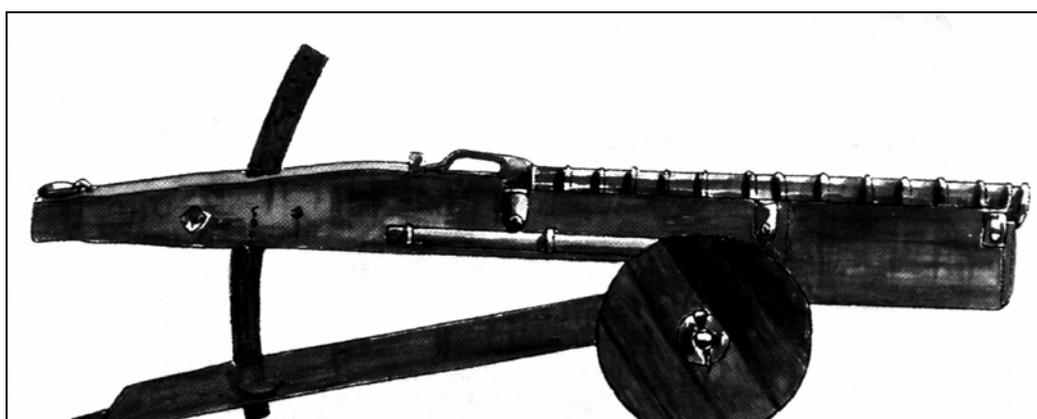
Les 12 et 13 septembre 1513 : Le traité de Dijon.

Alors qu'il pleuvait, ce qui rendait le terrain glissant, le bombardement cessa le 12 au matin vers 7 heures. L'attaque devenait imminente. Les bannières allemandes s'élançèrent contre les brèches. Au travers des éboulis, et sous une pluie de projectiles français, ils franchirent les murailles abattues. A peine de l'autre côté, ils découvrirent les fossés qu'avaient creusés les habitants depuis quelques jours.

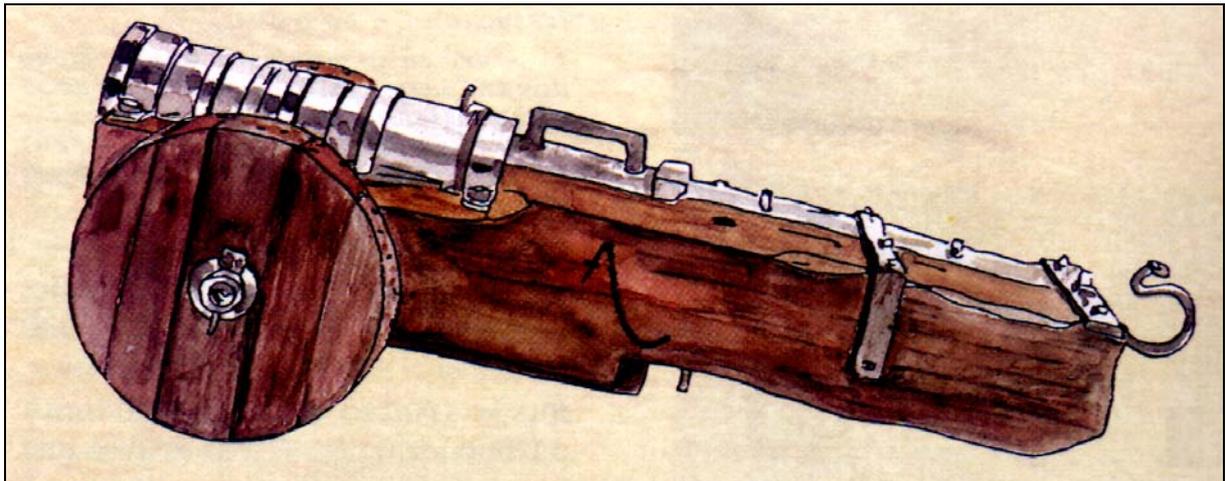
Louis de la Trémoille avait concentré ses forces en ce point et elles y formèrent un rempart inexpugnable. Seuls, les Allemands savaient qu'ils ne pourraient passer. Il leur aurait fallu le soutien des Suisses, beaucoup plus nombreux. Ils battirent donc en retraite alors que les négociations entre les Français et les Suisses se poursuivaient.



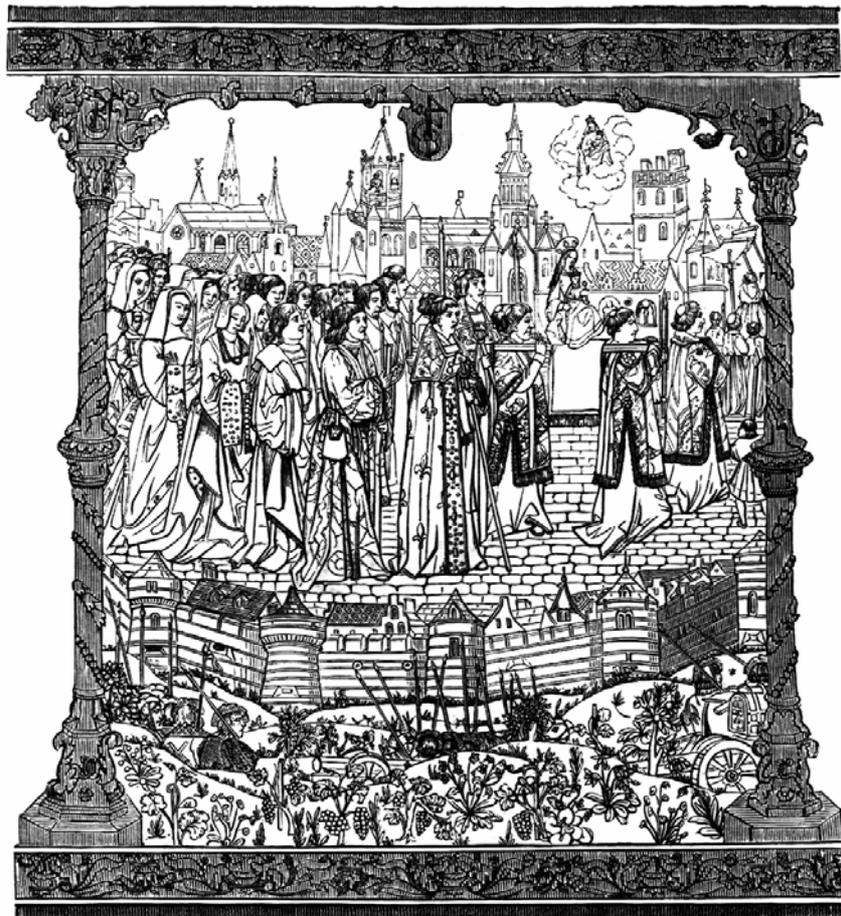
Serpentines capturées à Morat par les Suisses qui les prirent aux Bourguignons. Signalées dès 1430, les serpentines existaient en plusieurs dimensions : les plus grosses avaient un calibre de 120 à 150 mm et les plus petites de 50 mm environ. C'était la pièce d'artillerie idéale des champs de bataille d'alors. Plus puissantes que les couleuvrines et montées sur roues ferrées, elles étaient très mobiles et facile à mettre en batterie (D'après Ch. Brusten).



Couleuvrine du XVème siècle, avec dispositif de pointage en hauteur (D'après Ch. Brusten).



Veuglaire du XVème siècle, dont la fabrication aurait commencé vers 1340 et se serait poursuivie jusque vers 1420, avec une utilisation encore plus tardive. Deux parties composaient la veuglaire : la volée et la boîte. Le chargement se faisait par la culasse. Les projectiles étaient des boulets en pierre, en fer battu, en plomb ou mixtes fer-plomb, selon les calibres qui variaient de 140 à 180 mm (D'après Ch. Brusten).



La procession solennelle faite le 11 septembre 1513 par le clergé et le peuple de Dijon, pour demander à Notre-Dame la délivrance de la ville, assiégée par les Suisses. Cette cérémonie fut renouvelée tous les ans à la même époque. On l'appelait la fête de Notre-Dame des Suisses (Gravure représentant un fragment de la tapisserie du siège de Dijon du XVIème siècle conservée au Musée de Dijon.

D'après une copie qui appartenait à M. Ach. Jubinal).

Un traité fut écrit entre eux dès le 12 dans la journée. Il comportait huit articles. Parmi ceux-ci, l'article 1 consacrait des faits accomplis peu avant en Italie en disant que le roi de France rendrait ses terres au Pape. L'article 3 contenait la cession aux Suisses du Duché de Milan et Asti. Louis XII le récusera bien que Louis de la Trémoille en ait eu le pouvoir par ses lettres de créance. L'article 5 détaillait la rançon de la Bourgogne. La France devait délivrer à Zürich 400.000 écus couronnés. C'était là le vrai prix de la retraite des Suisses puisque cette somme n'éteignait aucune autre dette. Elle devait être versée pour moitié le 27 septembre suivant puis le solde le 11 novembre. L'article 7 demandait le remboursement des arriérés dus aux Suisses depuis plusieurs années par la Couronne de France.

Avant toute signature, les Suisses demandèrent un acompte peut-être à l'instigation des Allemands. Louis de la Trémoille refusa mais les Suisses menacèrent de reprendre la canonnade. Le Gouverneur de Dijon leur fit remarquer que cette somme leur était due par le Roi, non par sa ville. Il s'engagea néanmoins à lever un emprunt sur les Dijonnais pour montrer leur bonne foi. Les Suisses acceptèrent 25.000 francs ainsi qu'une garantie par la livraison de 5 otages. Le soir du 12, la paix n'était pas encore signée et l'inquiétude très grande chez les habitants.

Le lendemain, le 13 au matin, l'acompte était levé dans les sept paroisses de la ville. A midi, la somme convenue était réunie. Les otages furent aussi désignés et livrés de sorte que, à 3 heures de l'après-midi, le traité fut signé par les Suisses.

A partir du 14 septembre 1513 : Les conséquences du traité de Dijon.

Les Suisses partirent les uns le 14 septembre, les autres le lendemain. Leurs alliés Allemands et Francs-Comtois, abandonnés, partirent aussi. Sur le même chemin qu'à l'aller, brigandages et pillages continuèrent. Les Bernois, par exemple, rentrèrent chez eux le 20 septembre, les Zürichois un peu plus tard. Ce brusque retour causa une grande surprise dans toute la Suisse. On leur reprocha d'avoir signé une "paix d'encre" malgré les otages et le traité avantageux qu'ils ramenaient de Bourgogne.

Le roi Louis XII fut informé du traité de Dijon dès le 14 septembre. Il fut très mécontent du contenu de certains articles et ne les ratifia pas. Les Cantons attendirent avec impatience les deux échéances de la rançon mais ne virent venir aucun écu. Les otages, gardés avec soin à Zürich, y furent durement molestés. Et la Suisse commença à lever une nouvelle armée de 20.000 hommes. Louis XII y dépêcha une ambassade pour négocier mais les Suisses opposèrent à chaque argument "Le traité de Dijon ou rien".

Les malheureux otages, dont Philippe de Maizière neveu de Louis de la Trémoille faisait partie, restèrent dans leur cachot à Zürich tant que la rançon n'était pas payée. Ils risquaient d'être exécutés. Les seigneurs au nombre de deux devaient être décapités à la hache et les trois bourgeois être pendus. Le temps s'écoulant, les conditions de détention devinrent extrêmement dures. Ils finirent par être libérés le 3 octobre 1514 contre 13.900 écus payés par leurs familles.

La solution définitive à tous ces problèmes en suspend viendrait encore de combats en Italie. Mais celle-ci allait dépendre du tout jeune roi François Ier car Louis XII mourut le 1er janvier 1515 au milieu des fêtes qui célébraient son nouvel hymen...

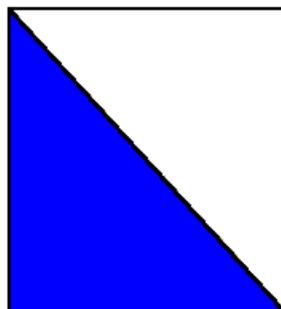
Bibliographie :

- *La délivrance de Dijon en 1513*, Abbé Jules THOMAS, Dijon (21/France) 1898.
- *L'histoire de Dijon*, Pierre GRAS, Toulouse (33/France) 1981.
- *Les hauts lieux de l'histoire de France, La Bourgogne – Dijon*, Max CHAMSON, Éd. Bordas, Paris (75/France) 1986.
- *La délivrance de Dijon en 1513*, Les Conférences Historiques du IVème Centenaire, Palais des États de Bourgogne, Dijon (21/France) 1913.

A voir à Dijon, au Musée des Beaux-Arts :

Il existe une lithographie de Leroy représentant la tapisserie du siège de Dijon, conservée au Musée des Beaux-Arts de Dijon (Bibliothèque Municipale de Dijon, cote 90 050. Cliché F. Perrodin, 1998).

Tapissierie du siège de Dijon : Procession solennelle du 11 septembre 1513 faite par le clergé et le peuple de Dijon pour demander à Notre-Dame la délivrance de la ville, assiégée tout autour par les Suisses. Cette cérémonie fut longtemps répétée chaque année et on l'appelait la « fête de Notre-Dame des Suisses ».



Armoiries de Zürich